

Banque populaire et vigilance halal, Joël Crunel persiste et signe

écrit par Christine Tasin | 1 décembre 2012



Message du 28/11/12 23:47

De : « Joël CRUNEL »

A : contact@bpaca.banquepopulaire.fr

Copie à :

Objet : Refus d'ouverture de compte

Madame, Monsieur,

J'ai récemment eu l'occasion de saisir votre service client pour une [affaire](#) de refus d'ouverture de compte pour l'association « Vigilance halal ».

Vous m'avez fort aimablement répondu le jour même, mais depuis, plus rien. D'ailleurs la teneur de votre réponse laisse à penser que la personne maintenant en charge de ce dossier se réserve la possibilité d'ignorer ma demande.

J'ai donc cherché moi-même une réponse pouvant satisfaire ma curiosité, et je l'ai trouvée.

Je vous transmets les liens vous permettant de prendre connaissance de certains éléments qui justifient votre mutisme:

<http://labanqueislamique.fr/>

<http://ribh.wordpress.com/2010/03/27/banque-populaire-qatar-islamic-bank/>

Bien entendu, aucune publicité ne fait état de cela, laissant supposer que vos clients sont ignorants d'un tel état de fait, ou s'ils ont été informés en temps et en heure, ils sont alors frappés d'amnésie collective. Car, qui pourrait accepter que des critères ethniques ou d'appartenance à un mouvement contraire à certaines idéologies vous feraient accepter ou refuser l'ouverture d'un compte en banque, dans notre pays, et en 2012 ?

Le motif de votre refus pour l'ouverture d'un compte pour l'association « Vigilance halal » est maintenant très clair, qu'il soit ou non reconnu par l'auteur et des propos qui motive ce refus.

La communication n'étant visiblement pas une force animant vos équipes commerciales, internet sera alors un excellent relais et objet de publicité concernant une partie de vos activités et objectifs d'avenir.

A vous lire,

Cordialement.

Joël Crunel